…qu'il avait aussitôt visite dans la journée au maire pour lui demander de lever l'interdiction. Celui-ci lui a répondu que c'était une décision de l'Administration municipale et qu'il ne pouvait personnellement le supporter.

M. Ulimann assigne la Ville en 1.500 fr. de dommages-intérêts. Il s'est mis en pourparlers avec M. Beardette, et il espère donner la représentation au Kursaal.

Bellenguez

45 fr. c'est le prix d'un joli complet réclame sur mesure de la maison Bellenguez, 61, bd de la Liberté, Lille.

Les voleurs de métaux à l'instruction. — Le quatuor de voleurs de métaux arrêté ces jours derniers, qui razziait depuis quelque temps ateliers et chantiers de construction, ont été entendus lundi après-midi par M. Coupillaud, juge d'instruction.

Louis Roussel avoue avoir vendu des vieux métaux à M. Montagne, brocanteur, mais c'était en grande partie de vieux cuivre découvert aux abords de la porte de Gand, à proximité de la fonderie Fontaine.

Entrant dans la voie des aveux, Vasseur déclare avoir dérobé du plomb à trois reprises dans les ateliers de M. Berthon, 27 bis, rue de Douai; Gitfin prenait part à ses expéditions. Mais ce dernier rejette le témoignage de son comparse : il a, lui aussi, trouvé des vieux métaux qu'il a écoulés chez le tripier.

Fiévet Pierre passe des aveux ; il dit avoir dérobé au préjudice de M. Berthon un bac en tôle et avoir commis dans le même établissement quatre autre vols dont le butin échappe à sa mémoire.

Enfin, son frère Fiévet Eugène a opéré également chez M. Berthon, où il a escamoté la soupape d'un générateur. En outre, il a volé des barres de fer dans un chantier de fonderie.

M. Montagne, ayant enregistré tous les achats de ces marchandises, n'est pas passible de poursuites.

DÉPURATIF DELEZENNE Contre tous Vices du Sang, Eczema. Ulcères etc.
BAUME Ste-GENEVIÈVE 7, rue des Arts et toutes phies 34074

Une mort mystérieuse. — Nous avons relaté hier la mort mystérieuse d'une fille de 23 ans, Marie Gombert, décédée le 26 mai, à l'hôpital St-Sauveur, d'une fracture à la base du crâne et de nombreux coups de couteau.

Sur commission rogatoire émanant du parquet de Béthune, M. Delalé, juge d'instruction, chargé d'enquêter sur les circonstances qui ont déterminé la mort de Marie Gombert, a donné mission à M. le docteur Dutilleul, médecin légiste, de procéder aujourd'hui dans la journée à l'autopsie de la victime.

BAUME VICTOR souverain contre les douleurs, rhumatismes. 31451

L'audace des cambrioleurs. — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs, après avoir escaladé une haute palissade clôturant le chantier de M. Courtecuisse, marchand de métaux, rue Brûle-Maison, ont pénétré dans un magasin en descellant cinq pannes de la toiture.

Après avoir exploré le local, ils fixèrent leur choix sur différentes pièces de cuivre dont le poids total atteignait 300 kilogs.

Emporter une pareille charge était impossible.

Avec une audace inconcevable ils s'introduisirent dans l'écurie voisine et attelèrent le cheval à une voiture. Puis le véhicule chargé de leur butin, ils fracturèrent la porte et sortirent sans être inquiétés.

Le produit de leur vol conduit en lieu sûr, les malfaiteurs ont abandonné l'attelage de M. Courtecuisse dans la rue de Maubeuge ; c'est là que des agents de police l'ont découvert mardi matin.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, Rue Royale, LILLE
— ENVOI DU CATALOGUE — 3875

Tombé dans le canal. — Mardi après-midi, le jeune Coroll, âgé de dix ans, fils d'un épicier du quartier, longeait le quai de la Basse-Deûle, pour se rendre à l'école. A la main, il tenait une corde à l'extrémité de laquelle il avait attaché un caillou.

S'approchant par trop près du bord pour regarder disparaître le caillou qu'il venait de jeter à l'eau, le bambin perdit l'équilibre et tomba dans le canal.

Un courageux batelier, M. Eugène Danel, attiré par les cris du gamin, se porta résolument à son secours et parvint à le ramener sain et sauf sur la berge.

Dette ancienne à la Ville de Lille. — Le maire de Lille vient de recevoir, sous enveloppe fermée, la somme de deux mille cinq cents francs, avec la mention : dette ancienne à la Ville de Lille.

Cette somme a été immédiatement versée à la caisse du receveur municipal.

Hospices. — Une famille généreuse de Lille, qui désire garder l'anonymat, vient d'informer M. Lemay, vice-président de la Commission administrative, qu'en mémoire d'un de ses membres défunts, elle donnait aux Hospices une somme de 13.000 francs pour la fondation d'un lit à l'Hospice général.

ROUBAIX

Accident d'automobile. — Mardi, vers trois heures du soir, en passant sur le boulevard Gambetta, à Tourcoing, M. Vieminck Alphonse, âgé de 50 ans, peintre, demeurant rue des Haies, à Roubaix, a été renversé par une automobile. Le blessé qui porte une entorse au pied droit a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Incident d'atelier. — Quatorze tisserands de l'usine Muliez-Parent, boulevard Gambetta, ont repris le travail aux anciennes conditions. Il reste encore cent huit grévistes, ouvriers et ouvrières.

Accident de voiture. — Lundi M. Henri Martens, âgé de 27 ans, homme de peine, demeurant quai de Cherbourg, cour Wallerand, 11, passait boulevard de Belfort, lorsque, au coin de la rue Pierre-de-Roubaix, il rencontra un ami qui conduisait un chargement de farine pour le service de la minoterie Jeanville.

M. Martens voulut monter sur le véhicule à la marche. Son pied ayant glissé sur le marche-pied, retomba sur le sol et la roue d'avant le frôla.

Après avoir été pansé dans une pharmacie voisine, le blessé qui portait une forte contusion du pied gauche, a été reconduit chez lui.

Découverte d'un noyé. — Mardi, vers 5 heures 30 du matin, M. Mons Maurice, âgé de 26 ans, marchand de charbon, demeurant quai de Gand, a retiré du canal, en face de l'École de natation, le cadavre de Nanète François, âgé de 70 ans, journalier, demeurant rue Vallon, 46. On ignore s'il y a accident ou suicide. Le corps a été transporté à la morgue.

La question théâtrale. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Comment se fait-il que les subventions théâtrales ne soient pas portées à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal au 1er juin, alors que les autres années c'est chose faite. Serait-ce parce qu'il n'y en aura pas cette saison, ainsi que le bruit court avec persistance, depuis quelques temps.

Nous serions très heureux s'il vous était possible de nous renseigner, ou du moins de nous tranquilliser, vous feriez plaisir à de vrais amateurs et habitués du Grand-Théâtre, que cet état de choses priverait de leur principale distraction, le grand opéra.

Dans l'espoir, etc.

Des amateurs.

Nous posons la question à qui de droit.

Concours poétique. — La Muse de Nadaud, société littéraire et artistique, organise du 1er juin au 15 septembre un grand concours poétique, qui sera divisé comme suit :

Première partie : Division d'Honneur; Section A, Chanson française; Section B, Chanson patoise (patois du Nord); Sujet imposé : *Gloire à Nadaud !* — Chansons françaises : Section A, Chansons, romances, etc.; Section B, Chansons comiques. — Chansons patoises (patois du Nord) : Section A, Chansons, romances, etc. ; Section B, Chansons comiques.

Seconde partie : Concours de Sonnets ; Section A, Sonnets réguliers. Section B, Sonnets irréguliers et sonnets en vers libres (Nouvelle école).

Voici le règlement de ce concours qui comprendra de nombreuses récompenses : dix médailles et plaquettes offertes par la ville de Roubaix, objets d'art, ouvrages, diplômes :

1. Les œuvres inédites ou non, présentées en double copie, n'auront dû être couronnées dans aucun concours. Elles ne porteront aucune signature, mais seulement une devise et un numéro. Cette devise et ce numéro seront reproduits sur une enveloppe cachetée contenant les nom, prénoms et adresse de l'auteur.
2. Tout concurrent qui se sera fait connaître sera exclu du concours.
3. Les sujets politiques, religieux ou contraires à la morale ne seront pas admis.
4. Aucun manuscrit ne sera rendu.
5. Chaque concurrent devra fournir une cotisation de 0.50 par pièce (en timbres ou en mandat-poste), et pourra concourir dans les huit sections. On peut envoyer plusieurs sujets dans chaque section, excepté dans la division d'honneur.
6. Les envois doivent être adressés à M. Adolphe Deleseny, président de la Muse de Nadaud, rue Fourcroy, 28, à Roubaix, avant la fin septembre 1906.
7. Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse.
8. Les résultats du concours seront proclamés dans un grand concert qui aura lieu au siège de la société, le 28 octobre 1906.
9. Le palmarès sera envoyé à tous ceux qui auront pris part au concours.

Arrestation d'un expulsé. — En vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. Carré de Malberg, juge d'instruction à Lille, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation, mardi après-midi, boulevard de Beaurepaire, le nommé J.-B. Vanbonite, âgé de 28 ans, tisserand, sans domicile fixe. Cet individu qui est inculpé de bris de clôture et d'infraction à un arrêté d'expulsion, sera conduit ce matin à Lille.

Etrange trouvaille. — Mardi, vers cinq heures du matin, M. Gonis René, demeurant Grande-Rue, 223, a trouvé dans le canal, quai de Brest, un pot de métal blanc, argenté, portant le nº 58435 FC., le tout surmonté d'une couronne.

Ce récipient paraît provenir d'un vol et une enquête est ouverte par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

Interruption de circulation. — Par arrêté préfectoral du 26 mai, la circulation sera interrompue du 31 mai au 9 juin 1906 inclusivement, sur la partie du chemin d'intérêt commun 142, branche principale, comprise entre l'embranchement de Roubaix et le chemin vicinal ordinaire 4, de la commune de Croix, pour l'exécution de travaux de la chaussée pavée.

Amicale-photo. — Réunion mensuelle obligatoire le vendredi 1er juin, à 8 heures précises du soir, au café Pandore.

Etat-Civil

Naissances. — Du 29 mai : Louise Allewelraldt, rue Saint-Maurice 70 — Honoré Juy, rue de la Paix, c. Lepers 1 — Cécile Lepers, rue de Lannoy 228 — Augustin D'hers, rue Franklin 126 — Georges Coudero, rue des Arts 126 — Madeleine Hennion, rue de la Balance 113.

Mariages. — Entre : Eugène Jourdin, ébauchonnier, r. du Tilleul 306 et Emilie Herbaut, soign., r. du Tilleul, c. Roussel 9 — Alphonse Klotz, apprêteur, r. Inkermann 69 et Hélène Vecocher, servante, r. Inkermann — Jules Flipo, sans pr., Tourcoing et Sophie Flipo, sans prof., Grande-Rue 159 — Charles Berouard, sans pr., r. de Lannoy 9 et Julie Vendroy, sans pr., Bergues — Alfred Vendroy, marchand quincaillier, r. de Lannoy 4 bis et Jeanne Berouard, sans pr., r. de Lannoy 3 Camille De Tavye, menuisier, rue du Fort, c. Parent 3 et Clémence Dewit, ménag., r. du Fort 104 — François Deltombe, chef de travaux à Croix et Eugénie Guiot, caissière, r. Decrême 98

Décès. — Du 29 mai : Philomène Cartigny, 80 ans, ménagère, boulev. Beaurepaire 42 — Hippolyte Berbieux, 73 ans, apprêteur, r. Ste-Thérèse, cour Florin 40 — Charles Geisoger, 79 ans, sans prof., rue de l'Hospice.

TOURCOING

XXXIIe Fête fédérale de Gymnastique. — *Souscription publique (2me série).* — Report des listes précédentes 13 835 fr. 50. — Amédée Papegay 2 fr. — Henri Descamps 2 fr. — Edmond D'Halluin 5 fr. — François Bruggeman 1 fr. — Henri Delnatte 0.50 — Edouard Lefebvre 0.50 — Henri Morel 1 fr. — J. Laruste 1 fr. — Camille Laruste 1 fr. — A. Dendrével 0.50 — Léon Lepers 1 fr. — Louis Boutaville 0.50 — Jules Hus 0.25 — Victor Lepers 0.50 — E. Balloie 0.25 — J. Boutens 2 fr. — Mme Lelong 2 fr. — J. Bobin 2 fr. — Anonyme 2 fr. — F. Berton 0.50 — Veuve Glorieux 0.50 — Florence Boutens 1 fr. — I. Langlois 1 fr. — A. Deel 1 fr. — J. Vierlinck fils 1 fr. — Léon Van Meréseque 1 fr. — Henri Van Meréseque 1 fr. — G. Delobel 1 fr. — J. Lelong 0.50 — Anonyme 0.50 — Café de l'Hôtel-de-ville 1 fr. — Anonyme 2 fr. — Jean Leroy 1 fr. — C. Lelong 0.50 — M. Boutens 1 fr. — Jules Dugardin 1 fr. — Anonyme 1.25 — Joseph Boset 0.50 — D. Percy 0.50 — W. Scheibler 1 fr. — Vincent Debuigne 1 fr. — Porisse 0.50 — Louis Honoré 0.50 — S. Maxime 0.50 — Achille 0.50 — Achille Duvillier 0.20 — Philo Valéry 1 fr. — Aldé Bolin 0.50 — Jean Houset 0.50.

Oscar Herckhove 0.50 — Veuve Chais 0.50 — François Vermeesch 0.40 — A. Sempers 0.50 — M. Leroux 0.25 — Louis Beisez 0.50 — M. Brabant 1 fr. — E. Vermeirsch 1 fr. — P. Delobel 1 fr. — Jules Rocq 0.50 — Ch. Renard 0.50 — H. Bailleul 1 fr. — Vandorpe Jules 0.25 — A. Harvel 0.25 — C. Eckhert 0.15 — J. Burggrave 0.25 — Henri Bouvry 0.25 — L. Merissel 0.25 — Clovis Wittebolle 0.25 — Auguste Herkerd 0.25 — Louis Breux 0.50 — Wittendal 0.50 — Oscar Delhaye 0.10 — A. Desplechin 0.10 — Norbert Devriendt 1 fr — Louis Dekock 0.50 — M. Desottignies 0.50 — V. Lefebvre 0.50 — A. Lefebvre 0.25 — M. Cromber 0.25 — E. Moined 0.25 — Merveux 0.50 — Constant Leys 0.25 — A. Lévaugle 0.50 — J. Delepine 0.10 — Emile Bloch 0.10 — O. Herment 0.25 — E. Seys 0.25 — Palmier 0.25 — Anonyme 0.25 — G. Bobin 0.50.

Total : 13.901 fr. 75.

***

La souscription ouverte par la Commission des récompenses de la XXXIIe Fête Fédérale devant être close jeudi, les personnes qui détiendraient encore des listes sont priées de les faire parvenir sans retard au trésorier.

Avis aux gymnastes. — Les gymnastes sont priés d'être exacts aux répétitions habituelles pour la distribution de la nouvelle tenue et pour recevoir les instructions pour la fête fédérale.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Charlotte Desvaucin, décédée dans sa trente-cinquième année. Les funérailles auront lieu jeudi 31 mai, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — Réunion rue du Tilleul, 47.

Nos artistes. — C'est avec une joie que partageront les nombreux amis et les admirateurs du talent de M. Henry Jacquet, que nous avons appris que le délicat artiste vient de remporter sa troisième médaille au Salon des Artistes Français.

Nous avons dit jadis, au moment de son admission au Salon, que le tableau de M. Jacquet reproduit une coutume du Boulonnais : *Le parrain à la chandelle.*

Le dessin n'est pas seulement d'une correction absolue, mais l'image est bien vivante. Le paysage et les personnages sont reproduits de façon frappante, on ne peut plus naturelle, aussi la toile de notre concitoyen a-t-elle été très remarquée et la récompense dont l'artiste est gratifié est justement méritée.

Tous nos compliments à M. Jacquet.

Accidents de travail. — M. Jules Maes, 53 ans, apprêteur chez M. Lienart-Velnier, rue Verte, a fait une chute en soulevant un panier de bois de campêche. Tour de reins et production d'une hernie inguinale. Docteur Bourgois, 8 jours.

— M. Camille Anvrlest, 46 ans, homme de peine au peignage de la Tossée, a contracté une luxation de la seconde phalange du pouce gauche. Docteur Ledno, 10 jours.

— M. Louis Seins, 25 ans, étireur au peignage de MM. Lorthiois frères, rue Wattinne, ayant glissé, porte instinctivement la main droite sur des organes mécaniques en mouvement. Plaie contuse du doigt majeur droit avec arrachement d'une portion de la phalangette.

— M. Alfred Allard, 20 ans, ouvrier au service de M. Destrebecq, travaillant dans un chantier à l'Hospice général, a reçu une pierre sur le pied droit. Ecrasement du gros orteil. Docteur Gomont, un mois.

— Mlle Jeanne Delattre, 21 ans, doubleuse chez M. Camille Amaurisse, a eu le médius droit pris dans une poulie. Docteur Delecœz, dix jours.

— M. Victor Mercier, 49 ans, dégorgeur au peignage de la Tossée, a eu l'index pris entre le tambour et la toile fond d'une carde. Docteur Boulque, 15 jours.

Etat-Civil

Naissances. — Du 29 mai : Maeson René, r. Chevreul 79 — Guelton Emilienne, r. de la Merlière 12 — Leroux Marie, rue de Roubaix 88 — Parmentier Marguerite, rue Jourdan.

Décès. — Bruyneel Marie, 30 ans, r. du Tonquin 235 — Desobry Armand, 18 ans, rue de Gand 800 — Tesse Louis, 57 ans, rue Nattinele 122.

AUTOUR DE LILLE

COMINES. — Comme il est utile de connaître la situation financière de la ville, nous donnons le compte rendu de la séance du 26 courant.

Cette séance a été ouverte sous la présidence de M. Cousin, adjoint, qui fit donner lecture du compte administratif de M. le Maire.

A la satisfaction générale, malgré des dépenses extraordinaires comme le Cortège historique qui a coûté 5000 francs, la souscription pour les victimes de Courrières, les subventions largement accordées aux établissements charitables, il y a un excédent de plus de 14.000 fr.

M. Cousin demande d'approuver ce compte et fait ressortir les soins, l'économie, le souci des deniers publics apportés par M. le Maire dans la gestion des intérêts de la ville.

Il demande d'approuver ce compte et en même temps de voter des félicitations pour cette question. Les conseillers de la minorité s'abstenant, M. Cousin s'en étonne ; il leur fait remarquer qu'il n'est pas possible qu'ils ne donnent pas leur approbation à un budget se soldant par un tel excédent, qu'ils peuvent apprécier comme il leur plait le rôle de M. le Maire comme homme politique, mais il n'en est pas question en ce moment, c'est comme comptable des deniers de la ville qu'ils ont à se prononcer. Pour les mettre à l'aise, il divise sa motion en deux parties : la première portant approbation du compte administratif est votée à l'unanimité, la seconde donnant des félicitations est votée par tous les conseillers républicains, la minorité s'abstenant.

M. le Maire rentre à cet instant. M. Cousin se fait passer la présidence, lui fait part des votes.

M. le Maire le remercie de son intervention et dit ne pas s'étonner outre mesure de voir la minorité s'abstenir dans le vote des félicitations. Puis il ajoute : «Pendant la période électorale qui vient de se terminer, votre parti, Messieurs, m'a traîné dans la boue avec une violence extrême et vous ne pouvez le désavouer. Alors que j'ai mené une campagne électorale exempte d'injures (je vous mets au défi, en effet, de trouver un mot mal sonnant sur mon adversaire), tous les moyens ont été employés contre moi. Quels mensonges, quelles calomnies, quelles injures dans ces affiches : « Une sotte réclame, simple coïncidence ».

«Dans une autre on a osé affirmer que je n'avais rien donné pour les œuvres de bienfaisance, or Mme Deceria avait à sa charge de nombreux ménages, elle en a eu jusqu'à dix-sept, voilà la vérité.

«Le clergé s'est jeté à corps perdu dans l'arène politique, prêchant en chaire sur le devoir électoral qui consistait à voter contre moi, et on a été jusqu'à dire au confessionnal que voter pour moi c'était voter contre le bon Dieu ! Ne le niez pas, messieurs, j'ai en main des lettres qui le prouvent; des gens honteux du rôle qu'on leur a fait jouer qui ne demandent qu'à se reprendre et j'espère que bientôt on leur en fournira l'occasion.

« Ce qui m'a le plus peiné, ce ne sont pas les injures et les calomnies, je les repousse du pied, elles ne vont pas à la hauteur de mes dédains, mais c'est l'attitude de mon village qui a été comblé de mes attentions et de mes bienfaits et où je comptais tant d'amis qui m'a trompé et auprès desquels on s'est servi de ces moyens indignes qui seront sévèrement jugés et qui auront le châtiment qu'ils méritent.

L'autorité religieuse s'est mise aussi en révolte ouverte contre l'autorité civile en voulant organiser quand même des manifestations plus politiques que religieuses; des circulaires ont été distribuées à la porte de l'église à cet effet. Mais des mesures étaient prises et on dut aller dans les villages voisins manifester et m'injurier à plaisir.

Je suis, je le répète, au-dessus de ces violences et de ces révoltes; je tiens à dire au public que je rapporte mon arrêté du 6 avril, afin que les processions puissent se faire comme de coutume, j'ajoute que je ferai respecter la liberté de la rue pour tous et que je prendrai des mesures en conséquence.

Les conseillers républicains approuvèrent par leurs applaudissements ces paroles vengeresses. Puis on continue l'ordre du jour. Une somme de 900 francs fut allouée à la société des athlètes pour se procurer un costume. Une augmentation de traitement fut accordée aux employés de la mairie dont le travail est de plus en plus chargé. Une gratification fut votée aux employés de l'octroi dont le zèle a tout aidé au résultat obtenu. Une gratification fut ensuite donnée aux instituteurs de Sainte-Marguerite et aux adjointes des écoles communales de la ville.

On vote enfin le règlement du Cimetière et son embellissement.

BONDUES. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche sous la présidence de R. d'Haspel, maire.

Il arrête la liste d'assistance à 830 inscrits, opérant 7 additions et 12 radiations et admet, au bénéfice de la nouvelle loi d'assistance, un nombre total de 48 indigents qui recevront 20 fr. par mois.

Les budgets primitifs et additionnels sont adoptés. Il y a eu 45.411 fr. 26 de recettes et 41.165 fr. 94 de dépenses. Les dépenses et recettes pour les chemins s'équilibrent à 11.311 francs.

Le Conseil vote un traitement fixe de 300 francs à M. Ghesquière, porteur de dépêches ; rejette la demande du 1/10 d'augmentation à M. Degond, receveur ; nomme M. Haspel, basculeur, avec un traitement égal à la moitié des recettes, et ne prend pas en considération un projet d'éclairage électrique présenté par un constructeur parisien.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Une personne qui désire conserver l'anonyme a remis, avant son départ de Marcq-en-Barœul, entre les mains de M. le Commissaire de police, pour être versée au Bureau de bienfaisance la somme de vingt francs.

De la part des pauvres de la commune, merci à ce généreux bienfaiteur.

LOOS. — Les cléricaux de Loos avaient juré, lors des inventaires, de dépasser encore en ridicule leurs congénères d'Haubourdin et autres lieux. L'église avait été transformée en forteresse : portes barricadées et blindées attendaient la venue des représentants de la loi, et pour pouvoir édifier une solide résistance on avait complètement abandonné le temple et célébré dans une installation volante les exercices du culte.

Mais le gouvernement joue à ces croquemitaines le mauvais tour de ne plus s'occuper d'eux ni de leur fort Chabrol, et depuis des mois et des mois les dévots, tout penauds, se demandaient comment ils parviendraient à sortir de la posture grotesque où les laissait l'indifférence du ministère.

Dans le but de couvrir leur retraite piteuse, ils ont alors imaginé de simuler un mouvement d'opinion auquel ils feraient mine de céder. C'est pourquoi une pétition circule parmi les boutiquiers de la commune, — obligés, sous peine de faillite, d'y apposer leurs nom — réclamant instamment la réouverture de l'église.

Demain les marguilliers et autres chevaliers de sacristie auront l'air d'avoir accédé, la mort dans l'âme, à la requête des commerçants, pourtant provoquée par eux. L'hypocrisie cléricale apparaît là dans toute sa beauté.

Sports et Jeux

GYMNASTIQUE

La 32e Fête fédérale de Tourcoing

Voici le programme des fêtes qui seront données à Tourcoing les 2, 3 et 4 juin prochain :

Samedi 2 juin. — Concours de tir et de natation ; 66e congrès au Théâtre municipal ; réception des drapeaux.

Dimanche 3 juin. — Concours fédéral ; banquet au gymnase municipal sous la présidence du Ministre de la Guerre.

Lundi 4 juin. — Fête fédérale sous la présidence du Président de la République; distribution des récompenses au Théâtre, sous la présidence de M. Ch. Catelst.

197 sociétés françaises et étrangères prendront part aux concours de gymnastique.

FOOTBALL ASSOCIATION

Ainsi que nous l'avons annoncé, deux des meilleures équipes du Nord, le *Racing-Club Roubaisien* et *l'Olympique Lillois*, se rendront en Allemagne à la Pentecôte. Afin de parfaire leur entraînement, ces deux sociétés ont joué l'une contre l'autre, un match amical Dimanche dernier. Le jeu a été brillant de part et d'autre, et a révélé les progrès énormes réalisés par l'O. L. en ces derniers temps.

Le jeune et vaillant club lillois devra d'ailleurs pour triompher de ses adversaires faire l'impossible, car toutes les équipes parisiennes qui se sont rendues en Allemagne y ont subi des échecs parfois écrasants. Mais nos concitoyens ont bonne confiance et nous sommes certains qu'ils sauront maintenir le renom athlétique de la France et en particulier de notre région, si passionnément sportive. *L'Olympique* rencontrera le dimanche, à Hesse-sur-le-Main, le *Hanauer Fussball Verein 1893* qui a battu Cologne et Bonn, et le lundi à Francfort, le *Frankfurter Fussball C. « Hermannia. »*

L'équipe de l'O. L. est définitivement formée comme suit :

But : Zaob. Betoa ; Arr. : Moisson ; E. Delcourt (cap.). — Dem. : G. Jappia ; Paistre ; L. Sebnbert. — Avants : R. Goblet, Viger, Doucées, Bel, R. Allard.

Les joueurs s'embarqueront le samedi 2 juin, à 7 heures du matin à la gare de Lille. MM. Billy, président, A. Favier fils, trésorier, Joordain et plusieurs membres de l'Olympique Lillois accompagneront l'équipe.

FOOTBALL

Challenge international du Nord

La finale du Challenge international du Nord a été jouée à Tourcoing entre l'Antwerp-Football Club, représentant la Belgique, et l'Union Sportive Tourquennoise, représentant la France. La lutte a été superbe et très longue, car quatre prolongations ont été nécessaires pour amener un résultat et la partie commencée à 3 h. 10 ne s'est terminée qu'à 6 h. 3. M. Jack Wood a arbitré avec son autorité reconnue.

Jouaient pour l'Antwerp Foot-Ball Club : Janssens, A. Robyns, Sanders, W. Heinz, J. Lecomte, Deryckx, Teuk, Van der Steppen, Sotens, J. Robyns, P. Robyns.

L'équipe de l'U. S. T. était ainsi composée : Desrousseaux, Moigneu (cap.), Houttemane, Proevost G., Loucke, Raulin, Dubly, Files, Geeremyack, Harman, Henot.

MATCH. — Anvers joue aidé par la pente et le vent et descend dans le camp tourquennois. Moigneu dégage, Gubly file avec la balle et l'U. S. T., attaque à son tour. Raulin shoote ; Janssens fait dévier la balle en ligne de but. Le corner botté par Gubly ne donne pas de résultat. La lutte reste un moment indécise, puis Anvers descend et attaque les joueurs locaux pendant dix minutes. Ceux-ci se défendent avec bonheur. Files et Dubly en quelques passes et dribblings remontent le terrain et Files shoote au-dessus de la barre. Nouveau corner pour Tourcoing. Pas de résultat. P. Robyns descend en vitesse, passe à Sotens qui shoote. La balle est déviée en ligne de but par un arrière tourquennois. Le corner est bien botté par Robyns. Une lutte très vive en résulte. Les noirs et blancs repoussent les Anversois et attaquent à leur tour. Les arrières d'Anvers ne ratent pas un ballon et sauvent maintes fois la situation. Dubly manque de peu un but. Anvers se dégage, Sanders rate au but. L'U. S. T. attaque à son tour; Files shoote sur la barre. Anvers redescend et Sotens envoie la balle que Desrousseaux intercepte. Anvers est refoulé et la mi-temps est sifflée.

A la reprise, Tourcoing mène la danse et l'on prévoit la victoire des Français. Les arrières anversois se font remarquer par leur précision, ils sont du reste peu surveillés par leurs adversaires et ont beau jeu, Tourcoing profite de plusieurs corners, sans résultat. Enfin dans une attaque qui donne lieu à une lutte passionnante, Hermen marque un but pour Tourcoing. Anvers attaque en masse pour réparer cet échec. J. Robyns manque de peu un but. L'U. S. T. repousse ses adversaires. La lutte reste longtemps indécise, chaque camp étant attaqué tour à tour. Puis Tourcoing garde le meilleur et tous escomptaient sa victoire, lorsque par une échappée et à la suite d'une passe de Teck, Van der Steppen marque un but qui égalise. Dix secondes plus tard le match finissait.

Prolongation. — Il y a lieu de jouer deux prolongations. La première mi-temps est la reproduction de la première partie du match, avec chances à peu près égales. Henot rate plusieurs buts et la défense anversoise s'emploie à fond. Un coup de surprise donne un but à Anvers. A la suite d'un coup franc, Sanders shoote, la balle s'élève et pénètre par le coin supérieur du but. Desrousseaux s'est dérangé trop tard. Les avants et les demis de l'Union, par des passes courtes et précises, arrivent devant le but de Janssens et Files marque. Anvers attaque puis Tourcoing reprend l'avantage et la fin est sifflée. On recommence.

Deuxième prolongation. — Les joueurs sont exténués. Robyns, pris de crampes, fait arrêter le jeu à plusieurs reprises. Les Tourquennois, bien que jouant contre le vent et la montée, ont le meilleur. Desrousseaux est assez dans son but. Plusieurs corners sont battus par Tourcoing sans résultat. A la reprise, les Tourquennois sont dans le camp d'Anvers. Henot passe à Provoost qui manque de justesse un but, puis c'est le tour de Loucke, qui ne rate donc. Robyns part légèrement et aide. Moigneu le rejoint, mais son adversaire lance de plus belle et marque deux minutes avant la fin du troisième match le but qui donne la victoire à Anvers.

Pour la septième fois depuis sa fondation, le Challenge appartient à la Belgique !

Le soir, un banquet offert par le Sporting réunissait les vainqueurs et leurs glorieux adversaires.

Inutile d'ajouter que la plus joyeuse cordialité a présidé à ce banquet qui a été suivi par une visite à l'Exposition de Tourcoing.

CHIENS RATIERS

Douai. — Résultats du concours de chiens ratiers qui a eu lieu le 13 mai 1906 chez M. Augustin Favier, 26, rue Delorret :

Concours-école (2 rats à détruire). — 1er prix, Pompon, à M. Vaincleir, de Douaieu, en 3 secondes 1/2 — 2e, Sam, à M. Mares, de Douai, en 3 s. 3/4 — 3e. Miss, à M. Derome, de Douai, en 4 s. 1/2.

Concours prime (3 rats à détruire). — 1er et 2e prix *ex-æquo*, Marquis, à M. Bocquerieue, de Lourches, en 6 secondes 3/4; Fidèle, à M Cauchy, de Dessain en 6 s. 3/4 — 3e. Chick, à M. Nicaise, de Sanitaln, en 8 s. 1/2 — 4e et 5e *ex-æquo*, Bob, à M. Durlique, de St-Amand, en 8 s. 3/4; Belle, à M. Cocbs, d'Estreux, en 8 s. 3/4 — 6e *ex-æquo*, Byrrh, à M. Mainisel, de Denain, en 9 s. 1/4, Boule, à M. Flemoot, de Douai, en 9 s. 1/4.

Il a été détruit à ce concours 200 rats.

Saine-du-Nord — Résultats du concours de chiens ratiers du 27 mai, chez M. Leclercq :

1er prix, M. Cotte, d'Avesnes, avec Frits, en 8 secondes — 2e, M. Arconie Boquet, de Sains, avec Tiby, en 10 secondes — 3e, M. Léon Boquet, de Sains, avec Dick, en 14 secondes — 4e, M. Paul Meurant, de Sains, avec Filou, en 14 secondes — 5e, M. Florenty, de Sains, avec Gipt, en 16 secondes 1/2 — 6e, M. Maurice Boquet, de Sains, avec Mascotte, en 17 secondes — 7e. M. Baudry, d'Avesnes, avec Miss, en 17 secondes — 8e, M. Belloute, de Sains, avec Turc, en 17 secondes 1/2 — 9e, M. Jacquot Lucien, de Sains, avec Rabinette, en 18 secondes — 10e, M. Jacquins Emile, de Sains, avec Fox, en 18 secondes 1/2 — 11e, M. Meurant Paul, de Sains, avec Marquis, en 18 secondes 1/2.

COLOMBOPHILIE

A **Douai.** — Les sociétés colombophiles « le Club » et « l'Hirondelle », dont le siège est à l'établissement Favier, 26, rue Delorret, à Douai, offriront aux sociétés et amateurs, le lundi 4 juin prochain, un grand concours de pigeons voyageurs sur Chantilly, comportant 50 francs de prix d'honneur, garantis et répartis en dix prix de 5 fr.

Le concours aura lieu aux conditions du règlement qui sera affiché; les pigeons seront convoyés et une dépêche annoncera l'heure de leur lâcher.

La mise en paniers aura lieu le dimanche 3 juin, de 4 à 7 heures du soir.

AVIRON

Fédération du Nord

La F. N. a établi comme suit le calendrier de ses Régates en 1906 :

10 juin, Roubaix (Cercle de l'Aviron) — 17 juin, Amiens (Sports d'Amiens) — 24 juin, Lille (Sport Nautique) — 1 juillet, Abbeville (Sport Nautique) 8 juillet, Boulogne (Boulogne-Club) — 22 juillet, Calais (Comité des Régates) — 29 juillet, Dunkerque (Sporting-Dunkerquois) — 5 août, Boulogne (Emulation Nautique) — 15 août, Cambrai (Union Nautique).

Ajoutons que les championnats d'Europe se courront le 9 septembre à Pallanza (Italie).

FINANCES

Paris, 29 mai.

Le marché accentue sa faiblesse sur toute la ligne. Notre Rente clôture à 96.85. Les Fonds russes sont en nouveau recul. Nos Sociétés de Crédit, par contre, restent fermes. Le bilan du Crédit Foncier de France au 30 avril 1906 montre que pendant le cours du mois le montant des prêts hypothécaires consentis s'est accru de 714.000 francs environ, et celui des prêts communaux de 2 millions 607.000 francs en nombre rond.

Compartiment des valeurs industrielles hésitant. Valeurs russes faibles. Dans le groupe cuivre, Capillitas est demandée à 71,25 ; la Femsilica, bien influencée par la marche rationnelle de l'exploitation, se négocie à 50.

En Banque, au comptant, la Librairie Ollendorf est en hausse à 162. On recherche à 112 les actions privilégiées de la Société Belgo-Argentine des Tramways de Buenos-Ayres. Les obligations des Messageries Fluviales de France, à revenu variable, portant intérêt fixe statutaire de 3 0/0, ont droit en outre, comme une action, à un intérêt sur les bénéfices industriels ; aussi la faveur du public va-t-elle à ce titre qui se place encore à 95 francs, et qui est remboursable à 100 francs.

Nous rappelons que l'émission des obligations 4 1/2 0/0 à laquelle procède la Société Métallurgique de Moulbard, aux guichets du Crédit Mobilier Français, sera close le 31 mai. Ces 6.000 obligations sont émises à 480 francs net, ce qui, pour un revenu de 22 fr. 50, fait ressortir un taux de placement très rémunérateur.

Nos Chemins de fer restent lourds.

Tablettes d'un Spectateur, 3, rue d'Amboise, Paris.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie Nyrdahl guérit les varices, quand elles sont récentes; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, **4 fr. 50**, franco, Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie **Nyrdahl**. u.o.34070

GENTLEMEN habillez-vous sur mesure à la Cie Anglaise, Lille, 2, Grande Place. Coupe élégante. Prix modérés. 31m.34409

GAZ (Appareils au). — Cie Continentale du Gaz. Magasin d'exposition, rue Esquermoise, 47. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme. Inst. grat. 34043

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR
(immédiatement et agréablement)
PRENEZ
un BANYULS-TRILLES à L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE
DEMANDER
un TRILLES à L'EAU
et exiger l'étiquette sur la bouteille

BOURSE DE LILLE

du 29 Mai 1906

Les offres de plus en plus nombreuses qui se présentent au Marché des Valeurs charbonnières ne s'absorbent qu'en partie, malgré les moins-values sensibles consenties par les vendeurs. Un certain nombre de titres ne peuvent être traités faute d'acheteurs, et ceux traités restent tous offerts après Bourse, c'est assez dire que la tendance reste faible. Le cinquantième Bully rétrograde à 104.75. Bruay fléchit à 815. Campagnac perd 15 francs à 280.

On enregistre de la moins-value en Clarence à 320. Courrières perd 100 francs à 2300.. Douvrin reste très offert à 310. Escarpelle est assez résistant à 100 fr. Ferfay reste lourd à [illegible] ne surprendra personne, cette valeur ayant [illegible] alors que les autres rétrogradaient déjà. Lens, très offert, ne peut s'inscrire à la cote. Le dixième tombe à 94. Ligny détache bien le cours de 500.

Liévin se négocie au recul à 150. Marles 30 0/0 perd 50 fr. à 2350. la part 70 0/0 non traitée depuis quelque temps perd 125 fr. à 3000 fr. Le 1/5 Meurchin est relativement bien à 2585. La 20e Vicoigne fléchit à 1140. On ne parvient pas à coter Aniche, Anzin, Azincourt, Bully, Carvin, Liévin, Ostricourt, les acheteurs n'étant pas suffisants pour arriver à une cotation.

SCHNERB, FAVIER ET Cie, Lille.

[illegible]E BRUXELLES

du 29 Mai 1906

Marché très ferme, sauf aux valeurs coloniales.

Le groupe des valeurs sidérurgiques est en vogue et accentue sa reprise et toutes les valeurs cotées à Bruxelles de ce compartiment, qu'elles soient françaises, luxembourgeoises ou allemandes, avancent aussi bien que les Belges. La hausse des Charbonnages s'accentue très fortement aujourd'hui et on ne peut s'empêcher de penser que l'on va un peu vite. La prudence commence à s'imposer et il faut faire preuve de discernement dans le choix.

Nous croyons qu'on peut en[illegible] aux Bonne-Fin, La Haye, Mieurie, Ouest de Mons, Petit-Try, Masses-Diarbois. Pour ce dernier, on parle d'un dividende de 125 francs, mais ce n'est encore qu'un bruit ; en tout cas, l'avenir de cette affaire est brillant.

Notons en passant que Marcinelle-Nord s'élève à 715, ce dont nos lecteurs ne seront nullement surpris.

Fermeté au compartiment des zincs, où nous voyons la Silésie à 1640, en avance de 40 francs depuis que nous la recommandions, il n'y a que très peu de temps encore. On peut acheter en vue du cours de 1800 fr. au moins.

SCHNERB, FAVIER ET Cie, Lille.

SCHNERB FAVIER & Cie
5, Grande-Place. — LILLE
Opérations traitées par Agents directs toutes Bourses françaises et étrangères
COUPONS PAYÉS SANS FRAIS
Les Ordres en Charbonnages sont particulièrement soignés
Renseignements Gratuits sur toutes Valeurs
ORGANE DE LA MAISON :
LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
Paraissant le Dimanche
Abonnement : 2 francs par an

FUNÉRAILLES

Le Conseil d'administration de la Société de Secours mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord de la France a le regret de vous faire part de la mort de

Monsieur Emile SECQ
Cafetier à Lille
Membre honoraire depuis le 14 Mars 1903

décédé à Lille, le 28 Mai 1906, dans sa cinquante-neuvième année, et vous prie d'assister à ses FUNÉRAILLES, qui auront lieu le Jeudi 31 dudit mois, à neuf heures, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est.

L'assemblée à la maison mortuaire, 159, rue Solférino, face au Théâtre, à huit heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'y assister.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un **AVIS GRATUIT** dans le journal.

Une Réponse franche

Le témoignage de vos amis doit-il compter pour quelque chose? Pouvons-nous nous fier aux exposés des personnes que nous connaissons? L'opinion des habitants de la localité mérite-t-elle plus d'égards que celle des étrangers?

Etes-vous plus dispo[illegible] tente d'endroits très éloig[illegible] votre ville?

Nous ne le croyons pas, car chez vous la recherche des preuves est facile.

M. A. Masurel, demeurant 34, rue Hoche, à Roubaix, nous dit:

Depuis 7 ou 8 ans, je souffrais de violentes douleurs dans les reins, dans le dos et dans les jambes qui, malgré tous les soins, persistaient de jour en jour davantage. Mes nuits n'étaient qu'insomnies, le moindre travail m'était pénible, j'étais toujours las et ne savais que faire, quand un ami me parla des Pilules Foster pour les Reins comme très efficaces pour mon genre de mal. Je m'en procurai une boîte chez M. Leviny, 100, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, et vendues aussi à Tourcoing, chez M. Verriest, place du Phalempin [illegible]

Je les essayai [illegible] déjà de tout espoir, car dès le cinquième jour je me sentis déjà tout autre; mes douleurs me laissaient enfin du répit, il me semblait vivre à nouveau, mon amélioration faisait de jour en jour de véritables progrès, je dormais bien et ne m'apercevais plus d'aucune fatigue ; aussi, aujourd'hui que je suis tout à fait rétabli, je veux recommander avec plaisir un si bienfaisant remède à tous ceux qui souffrent comme je souffrais moi-même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier.

Vous êtes-vous jamais douté que vos reins étaient la cause de votre maladie ? Avez-vous mal au dos, à la tête ou aux membres? Souffrez-vous de rhumatismes, de faiblesse de cœur ou d'hydropisie? Y a-t-il écoulement d'urine excessif ou insuffisant et est-elle chargée de gravier ou de sédiment ? Vous sentez-vous constamment fatigué, abattu, impressionnable? Réfléchissez.

Assurez-vous qu'on vous donne les « Pilules Foster pour les Reins » de la même espèce que celles qu'a eues M. Masurel. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les six boîtes ou franco par la poste en faisant la demande à Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. A. R. 1. 1918

M. BROUILLARD A ROUBAIX

Après un brillant succès obtenu pendant six semaines à Tourcoing et en raison des demandes reçues de sa nombreuse et fidèle clientèle de Roubaix, M. **BROUILLARD**, opticien de Paris, a l'honneur d'informer qu'il sera visible à l'**Hôtel Ferraille** du 30 mai au lundi **4 juin.**